

PIVETEAUBOIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT Concertation préalable

18 janvier au
21 février 2022



UNE HISTOIRE, UN ANCRAGE LOCAL ET UNE CONVICTION FORTE

PIVETEAUBOIS est le fruit d'une passion familiale. Elle a pris racine à Sainte-Florence en Vendée en 1948.

Cette entreprise familiale vendéenne est attachée à son ancrage. Elle contribue à l'emploi local avec **plus de 500 collaborateurs sur le site de Sainte-Florence**.

1948
• Pierre Piveteau père crée une entreprise artisanale de menuiserie
1980
• Création du site de La Vallée • Premier investissement en deuxième transformation
1984
• 1984, 1er autoclave pour développer l'utilisation du bois en extérieur - Technologie Durapin
1991
• Début de l'activité lamellé-collé - Technologie Lamwood
2006
• Lancement des activités granulés de bois et bois composite - Technologie Wex et Pellets
2012
• Création d'une centrale de cogénération
2018
• Création d'un nouveau parc à grumes équipé de rayons X • Création d'un atelier de CLT unique en France
2019
• Mise en route d'une ligne de sciage haute vitesse avec trieur grande capacité

UNE VOLONTÉ D'INNOVATION CONTINUE

PIVETEAUBOIS **valorise l'intégralité de sa matière première** de trois manières :

- ▶ Les produits dédiés à la construction (charpente, bardage, lamellé-collé, CLT*, ...)
- ▶ Les produits pour l'aménagement extérieur (terrasses, palissades, pergolas, ...)
- ▶ Le bois énergie (pellets).

Les **innovations fortes** des dernières années ont porté sur le développement des solutions **lamellés-collés** et sur la mise au point de la plus grande unité de production de **CLT*** en France.

Dans sa recherche d'efficacité, PIVETEAUBOIS a mis en oeuvre un système de **scanners rayon X tout au long de la chaîne de transformation du bois** afin de :

- ▶ Optimiser au mieux l'usage de la ressource bois en assurant un sciage intelligent fondé sur la connaissance de la structure intérieure du bois ;
- ▶ Optimiser l'assemblage des poutres lamellés-collés et des panneaux de CLT*.

UN RESPECT DE LA FORÊT ET DE LA RESSOURCE

PIVETEAUBOIS mobilise aujourd'hui près de 410 000 m³ de grumes par an.

Parmi ce volume :

- ▶ 200 000 m³ sont valorisés par sciage ;
- ▶ 40 000 m³ sont transformés en produits lamellés-collés ;
- ▶ 20 000 m³ sont transformés en CLT*.

L'ensemble des composantes non valorisables en produits finis, soit 200 000 m³, est valorisé en bois énergie sous forme de pellets.

Au final, **100 % de la ressource bois mobilisée est donc valorisée**.

Pour rendre cette stratégie pertinente sur le long terme tout en poursuivant des objectifs de croissance de sa production, PIVETEAUBOIS est particulièrement attentif à la gestion de la ressource et au temps de régénération de la forêt.

Les produits PIVETEAUBOIS et les processus de production afférents sont pleinement pensés dans une logique de **réduction de l'empreinte carbone**.

* Le CLT (cross laminated timber, CLT ou X-Lam) est un matériau de construction à base de bois, qui se présente sous la forme d'un panneau multi-couche et constitué d'entre trois et neuf couches de lamelles ou lames de bois collées entre elles. Chaque couche contient des lamelles disposées dans un seul sens. Les couches sont croisées à 90 degrés et collées entre elles afin d'augmenter la rigidité et la stabilité des panneaux dans toutes les directions.

S'INSCRIRE DANS LA FILIÈRE BOIS FRANÇAISE, ASSURER LA PÉRENNITÉ ET CONSOLIDER L'AVENIR

L'objectif de PIVETEAUBOIS vise une **croissance qualitative** centrée sur les produits à forte valeur ajoutée, car la croissance des grumes traitées et du volume de sciage est importante, mais limitée à 15 %.

Par contre, il est possible d'accroître les possibilités de séchage de 43 % en les portant à 200 000 m³.

Cet objectif de croissance atteint 50 % pour les produits lamellés-collés et 250 % pour le CLT, qui est en train de s'imposer comme un produit phare des solutions d'**éco-construction**.

En ayant la capacité de produire des panneaux de 16 mètres sur 3,5 mètres, la solution CLT de PIVETEAUBOIS est disponible aussi bien pour la construction de maisons que d'immeubles.

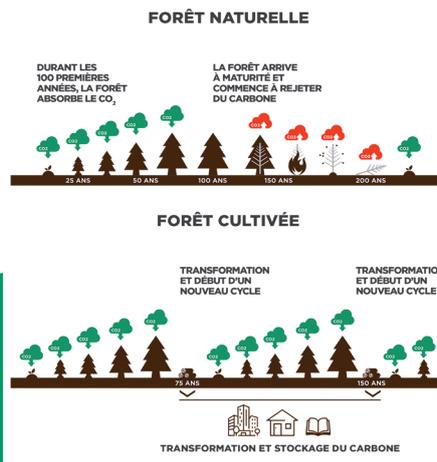
Les **portants lamellés-collés** et les **panneaux de CLT** constituent donc deux produits phares ouvrant la voie à une éco-construction à la fois moderne et créative.



L'UTILISATION DU BOIS (HORS CHAUFFAGE) COMBINÉE À UNE EXPLOITATION FORESTIÈRE RAISONNÉE DÉMULTIPLIE LE POTENTIEL DE STOCKAGE DE CO₂

- ▶ Globalement, un mètre cube de bois stocke 700 kg de CO₂
- ▶ Le process industriel de transformation du bois en matériau de gros œuvre de type lamellé contre-croisé (CLT) représente environ 183 kg de CO₂/m³
- ▶ Si l'on y ajoute le transport depuis une usine située à environ 1 000 km du chantier (environ 57 kg de CO₂), un m³ de bois massif CLT mis en œuvre sur chantier stocke 460 kg de CO₂ là où un mètre cube de béton en émet l'équivalent (471 kg CO₂/m³) : le gain carbone est donc de quasiment une tonne de CO₂/m³

CYCLE DU CARBONE DE LA FORÊT



VALORISER DES PRODUITS ET DES MODES DE PRODUCTION BAS CARBONE

PIVETEAUBOIS travaille simultanément à **améliorer l'impact environnemental de ses modes de production**.

L'objectif de développement de PIVETEAUBOIS pour les 5 prochaines années est d'augmenter la capacité de séchage et de répondre aux besoins de la construction bois en France.

Cela implique une augmentation de 54 % du besoin en énergie due à la construction de nouvelles unités de séchage.

Cette évolution, PIVETEAUBOIS veut l'inscrire en continuité de son modèle existant déjà fortement fondé sur les **énergies renouvelables**.

L'éco-construction :

- un enjeu environnemental ;
- une perspective de développement pour la filière bois ;
- une part de marché à occuper pour les entreprises françaises.

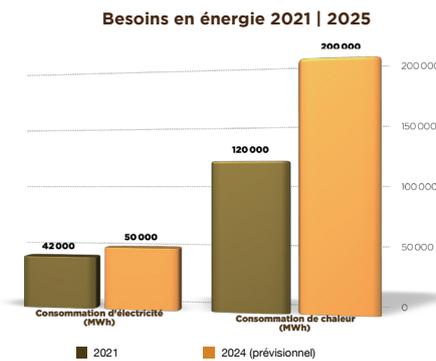
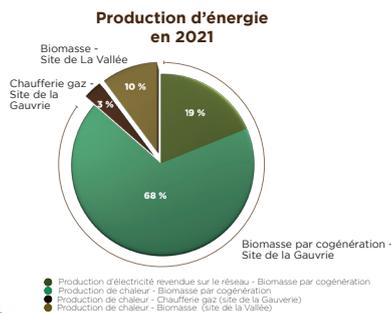
OBJECTIFS	2021	2026	2021 / 2026
Sciage	200 000 m ³	230 000 m ³	+15%
Séchage	140 000 m ³	200 000 m ³	+43%
Pellets	200 000 m ³	285 000 m ³	+43%
Lamellé-collé	40 000 m ³	60 000 m ³	+50%
CLT	20 000 m ³	70 000 m ³	+250%

L'ADAPTATION DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE AUX OBJECTIFS DE CROISSANCE

Les objectifs de développement de PIVETEAUBOIS nécessitent d'adapter et de moderniser son dispositif de production d'énergie.

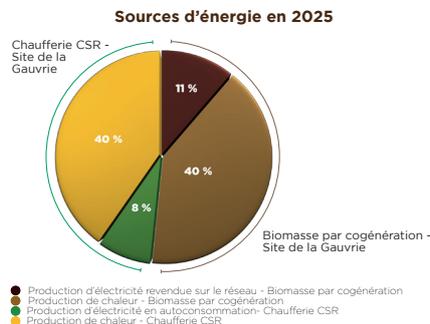
En 2021, **88 % de l'énergie est produit grâce aux deux unités de biomasse** (écorce et bois d'emballage), celle du site de La Vallée et celle du site de La Gauvrie, la plus importante.

Afin de rationaliser et de limiter son besoin en énergie, PIVETEAUBOIS a décidé de **regrouper son dispositif de séchage sur le site de La Gauvrie**, réformant ainsi l'unité du site de La Vallée.



LE CHOIX D'UN DISPOSITIF OPTIMISÉ

Le dispositif retenu, qui vise également l'**abandon de la chaufferie au gaz naturel**, est fondé sur le **maintien de l'unité de biomasse** en cogénération existante sur le site de La Gauvrie, et sur la **création d'une chaufferie CSR** (Combustible solide de récupération) fonctionnant également en cogénération.



Le projet de chaufferie CSR de PIVETEAUBOIS a été retenu par l'ADEME (Agence de la transition écologique) dans le cadre d'un appel à projets pour soutenir les initiatives en ce sens.

PARTICIPER AUX OBJECTIFS NATIONAUX ET RÉGIONAUX DE VALORISATION

L'objectif de la politique nationale et européenne en matière de CSR est double : mettre fin à l'enfouissement de ce qui est alors considéré comme un déchet tout en valorisant son pouvoir énergétique.

Les objectifs nationaux de valorisation du CSR sont traduits localement dans le *Plan régional de prévention et de gestion des déchets* (PRPGD). Pour les Pays de la Loire, le PRPGD prévoit la nécessité de pouvoir valoriser annuellement 165 000 tonnes de CSR d'ici 2025.

En prévoyant une consommation annuelle de 33 000 tonnes de CSR, la chaufferie dédiée de PIVETEAUBOIS permettra de **contribuer à hauteur de 20 % à l'objectif régional** à l'horizon 2025.

PIVETEAUBOIS compte s'appuyer sur deux **sources locales d'approvisionnement** de CSR, celle d'Ecomobilier à 66 % (recyclage de meubles en fin de fin) et celle de Trivalis à 33 % (déchets ménagers).

QU'EST-CE QUE LE CSR ?

- ▶ L'abréviation CSR signifie *Combustible Solide de Récupération*, utilisé généralement en **substitution d'énergie fossile** (gaz/charbon) dans des chaudières conçues spécialement à cet effet.
- ▶ Le CSR est préparé à partir de **déchets non dangereux** sélectionnés pour cette utilisation (déchets de bois, déchets des entreprises, refus de tri des collectes sélectives, encombrants de déchèterie...), qui n'ont être dirigés vers les filières de recyclage. Aujourd'hui, cette fraction est principalement enfouie. Cependant, elle présente un pouvoir calorifique (PCI) élevé lui conférant une importante **valeur énergétique**.
- ▶ Le CSR est défini par une **norme NF-EN-15359** afin de distinguer les CSR des autres combustibles dérivés de déchets en fixant des critères de qualité. Les CSR font l'objet d'**analyses** régulières afin de justifier le respect des seuils réglementaires.

LA MISE EN ROUTE DE LA CHAUFFERIE CSR VIENDRA PONCTUER UN CYCLE D'INVESTISSEMENT MENÉ À SAINTE-FLORENCE :

Cinq nouveautés :

- ▶ **L'implantation d'une nouvelle unité de raboterie** en complément de celle existante sur le site de La Vallée dans un bâtiment actuellement non exploité. La cabine de rabotage sera insonorisée.
- ▶ **La création d'un nouveau séchoir à planches** (bâtiment existant), composé de 12 cellules permettant chacune un stockage de 150 m³. Le fonctionnement du séchoir est optimisé pour assurer une réduction de la consommation énergétique.
- ▶ **La création d'un abri de stockage et ressuyage (séchage naturel) du bois de Douglas humide** d'une surface 1390 m². Cet abri doit permettre de procéder à un séchage naturel des planches de Douglas sans chauffage. Le bois Douglas a naturellement la propriété de sécher rapidement à l'air libre.

Afin de réduire drastiquement les émissions de poussières impactant le voisinage, le projet comprend également :

- ▶ **La construction d'un bâtiment de stockage des combustibles biomasse**, fermé, d'une superficie d'environ 900 m² et d'une hauteur de 14 mètres.
- ▶ **La construction de silos de stockage des connexes humides issus de la scierie** (sciures humides et copeaux), actuellement stockés en tas en extérieur. Le dimensionnement des silos est en cours de définition, ils seront localisés au nord de la chaufferie CSR.

Une actualisation des autorisations administratives

Des mesures d'amélioration et suivi de l'environnement et du cadre de vie

- ▶ **L'amélioration des conditions de stockage et de gestion des bois traités** : le stockage du bois fraîchement traité peut engendrer une pollution des sols et des eaux de surface. Ce risque se joue essentiellement durant les 48 heures qui suivent le traitement, le temps de la fixation du produit. Afin de limiter

cette incidence, un abri de stockage tampon de 130 m² sera mis en œuvre. De plus, des mesures de suivi accompagneront cette amélioration de la gestion des bois traités.

- ▶ **L'intégration paysagère du site de La Gauvrie**, en particulier depuis la D160 et les quartiers riverains, par un programme de plantation d'arbres et de bosquets. La réflexion prendra également en compte la question de l'éclairage nocturne du site afin de limiter les pollutions lumineuses.

ENGAGER UNE CONCERTATION VOLONTAIRE AUPRÈS DES HABITANTS ET DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES

PIVETEAUBOIS étant particulièrement soucieux de la **bonne intégration** de l'entreprise dans le territoire local et dans son voisinage immédiat, il a été décidé d'engager de manière volontaire une concertation avec les habitants et les associations environnementales.

Par cette démarche, PIVETEAUBOIS tient à agir et dialoguer en pleine transparence sur l'ensemble des questions relatives à son projet, ceci notamment sur les questions relatives aux **risques et aux nuisances potentiels**.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET DATES CLÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LA CHAUFFERIE CSR :

Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier - Février 2022	Mars 2022	Mai 2022	Juin 2022	Été 2022	Printemps 2023 Automne 2024	Hiver 2024
Dépôt de la déclaration d'intention de projet et de concertation préalable (préfecture et site internet)	Dépôt de la demande d'autorisation environnementale	Concertation préalable	Diffusion du bilan de la concertation préalable	Enquête publique	Rapport du commissaire enquêteur - Bilan de l'Enquête publique	Arrêté d'autorisation par le Préfet	Construction et travaux	Mise en service
			Avis de l'autorité environnementale					

CONCERTATION 18 JANVIER AU 21 FÉVRIER 2022 JE PARTICIPE

En continu sur
<https://www.piveteaubois-concertation.fr/>

- ▶ Accès au dossier de présentation du projet
- ▶ Foire aux questions
- ▶ Contributions en ligne (également possible par voie postale à l'adresse : La Vallée 85140 ESSARTS EN BOCAGE)

Aux temps spécifiques

- ▶ **Mardi 18 janvier à 19h - Salle Le Vallon à Sainte-Florence : Réunion d'information, d'échanges et de débat avec les associations environnementales**
- ▶ **Judi 3 février à 19h - Salle Le Vallon à Sainte-Florence : REUNION PUBLIQUE d'information, d'échanges et de débat OUVRE À TOUS**